

La souveraineté du contexte dans la quête du sens du mot ou le mot à l'épreuve du contexte

Kouakou Kouman FODJO,
École Normale Supérieure (E.N.S.), Abidjan
2kfodjo@gmail.com

RÉSUMÉ :

Le mot, en tant qu'unité significative, garde une signification lexicale sensiblement commune, généralement admise par les locuteurs d'une même communauté linguistique. Toutefois, un mot s'enrichit ou s'alourdit d'autres sens ou en a plus d'un. On parle alors de polysémie avec un / des sens dénoté(s) et/ou un / des sens connoté(s). Par ailleurs, des procédés de style et d'encodage, auxquels s'ajoute, dans l'environnement ivoirien, le foisonnement de divers usages des mots du français, consacrent la distorsion sémantique. Cela « parasite » la communication, et dans ce cas, peut survenir quelque ambiguïté, souvent frein à l'intercommunication. Seul le contexte, dans ses diverses manifestations, permet de lever l'obstacle. Ce qui autorise à dire que le contexte est souverain dans la recherche du sens du mot, d'où la nécessité de le maîtriser et d'en tenir absolument compte.

MOTS-CLÉS : mot – encodage – décodage – sens - contexte

ABSTRACT :

The word, as a significant unit, retains an approximately common lexical meaning, generally accepted by speakers of the same linguistic community. However, one word enriches itself or adds to other meanings or has more than one. We are then talking about polysemia with one/sense denote(s) and/or one/sense connote(s). Moreover, style and encoding processes, to which is added, in the Ivorian environment, the proliferation of various uses of the words of French, consecrate the semantic distortion. This “interferes” communication, and in this case, some ambiguity may occur, often hindering intercommunication. Only the context, in its various manifestations, makes it possible to remove the obstacle. This allows to say that the context is sovereign in the search.

KEYWORDS : word - encoding – decoding – meaning - context

INTRODUCTION

La communication humaine, en tant que processus de transmission entre une source (émetteur) et une cible (récepteur), se fait selon un schéma symétrique autour des six notions tel qu'établi par le linguiste Roman Jakobson. Au nombre des notions suivant lesquelles elle se réalise, figurent l'encodage (ou codage²⁵) et le décodage. L'encodage est « *l'opération de transformation du message en une forme codée qui permette sa transmission* » (J. Dubois et al., 2012 : 179). Quant au décodage, il est « l'identification » avec, subséquemment, pour objectif la prise de sens et, conséquemment, l'« *interprétation des signaux par le récepteur du message émis* » (J. Dubois et al., 2012 : 130). Elle vise l'intercompréhension et consiste à produire et à interpréter du sens. Ce sens est une « *combinaison d'implicite et d'explicite, de conscient et d'inconscient* » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 111).

Selon la conception ancienne d'analyse des énoncés, il suffit, a priori, de connaître le lexique et la grammaire du français pour arriver à encoder et/ou à décoder, le contexte, dans ce cas, serait subsidiaire. Cette connaissance permettrait de saisir le sens qui se trouverait « justement » inscrit dans un énoncé, car celui-ci porterait « un sens stable », celui que l'énonciateur y a mis et que déchiffrerait « logiquement » le récepteur. Or justement, le mot, en tant qu'unité significative, garde une signification lexicale pour l'essentiel commune, généralement admise par les locuteurs d'une même communauté linguistique. C'est donc conclure, sur cette base, que les processus d'encodage et de décodage ne devraient en principe poser aucun problème, vu qu'ils sont tributaires des « significations adoptées » des différents mots.

Mais la nouvelle conception de l'analyse des énoncés, avec notamment l'analyse du discours et la pragmatique, s'émancipe du sens a priori. Elle consacre le contexte puisqu'il fournit des informations pour désambigüiser éventuellement les énoncés. Cela fait dire à Maingueneau que « *l'idée même d'un énoncé possédant un sens fixe hors contexte devient indéfendable* » (D. Maingueneau, 2014 : 8). L'importance même du contexte se perçoit davantage dans l'expérience des processus d'encodage et de décodage à travers le choix et le décryptage rassis des mots, pour les protagonistes directs ou indirects de toute communication. Cette précaution répond au souci de transmettre des messages clairs et précis. En effet, le mot s'enrichit ou peut s'enrichir d'autres sens par rapport à son contexte d'emploi et bien souvent par des procédés reconnus. Ainsi, intentionnellement ou incidemment, il peut survenir quelque ambigüité, souvent frein à l'intercommunication. Ce phénomène que résout le contexte fait dire que le mot ne prend son sens que dans son contexte d'emploi

25 Le codage est synonyme d'encodage pour les auteurs du Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage alors qu'il touche à la constitution même du système (Dictionnaire de Didactique des Langues) et désigne l'opération qui consiste à transformer la forme d'un message en une autre forme pour réaliser la transmission. Ainsi, il relève d'un choix épistémologique et est en concurrence avec « encodage ». Il serait alors synonyme de « cryptage ».

ainsi que le souligne Wittgenstein (1934) pour qui le sens d'un mot sera son utilisation dans un contexte, sa place dans un calcul. Toutefois, le contexte ne fait qu'activer la ou les « signification(s) admise(s) » par les locuteurs de la langue.

Par ailleurs, en Côte d'Ivoire, foisonnent divers usages des mots du français que Bohui appelle également la « *part française du nouchi*²⁶ » (D. H. Bohui, 2015 : 8), dont le décryptage ressortit exclusivement aux contextes d'énonciation et culturel partagé. De même, il n'est pas rare de constater que l'essence prépotente de la communication se donne de manière voilée que le contrôle épilinguistique saisit, bien évidemment, par inférence. Qui plus est, et pour diverses raisons, la communication téléphonique ou les conversations peuvent être cryptées, c'est-à-dire se parer des signes de la feinte pour que leur transparence s'impose avec plus d'effet.

Au regard de ce qui précède, on peut légitimement se demander si l'on doit ou si l'on peut encore se fier à la signification lexicale commune du mot. Autrement dit, avec les nouvelles formes d'expression qui procèdent de la désémantisation /resémantisation des mots, de l'implicite et surtout de l'exploitation des affinités, le contexte, loin d'aider à valider une / des signification(s) lexicale(s), est souverain dans la recherche du sens du mot et, partant, du message ou de l'énoncé tout entier. Les défis des nouvelles formes de langue ainsi que d'expression et de communication évoquées supra sont le cadre théorique et heuristique de cet article qui explore le / les sens de « mot(s) » dans divers environnements, suivant l'approche pragmatique.

Notre corpus, composite, embrasse des énoncés didactiques, conversationnels et publicitaires. Il représente en la matière un modèle de contenus généralement brefs dont le contexte est indispensable au décodage. Nous postulons que le contexte pluriel détermine le « sens » de bien d'unités lexicales. Pour en faire une démonstration, nous proposons une étude qui se veut une analyse de contenus en trois volets. Ainsi, le premier, « le contexte au service de la quête du contenu dénoté d'unités lexicales », analyse le sens dit « dénoté » du « mot » dans un environnement linguistique ou verbal, encore appelé cotexte, et /ou dans un environnement non-linguistique, notamment dans « sa » situation d'énonciation. Quant au second, « Le sacre du contexte à travers cryptage et implicite », il explore le rapport entre le mot et les protagonistes de la communication, le(s) locuteur(s), d'une part, et les/l'allocutaire(s), de l'autre. En somme, ce volet porte sur les contextes relationnels, normatifs et culturels, les affinités ou les non-affinités, qui existent au moment de la communication. Le troisième et dernier volet relève « quelques conséquences de la non prise en compte du contexte ». Le « mot » et le « contexte » étant les notions majeures de l'intitulé auxquelles on peut adjoindre « sens », il paraît légitime, prenant appui sur les travaux de théoriciens du

²⁶ Le nouchi ou noussi ou encore noushi est une sorte d'argot crypté présente en Côte d'Ivoire. Il est un mélange de français et de plusieurs langues du pays.

langage et d'analystes du discours tels que Maingueneau, Charaudeau, Kerbrat et Amossy, de les présenter au moins succinctement d'abord à travers « quelques précisions notionnelles ».

1. QUELQUES PRÉCISIONS NOTIONNELLES

Avant d'aborder l'analyse du mot à l'épreuve du contexte, il convient à juste raison de définir brièvement les notions essentielles de notre étude pour en circonscrire l'usage que nous en ferons. En effet, en certains contextes, ces notions se parent d'acceptions diverses.

1.1. Le mot

Le lexème « mot » recouvre dans son emploi des notions aussi alambiquées que disparates et une certaine pertinence en analyse du discours. Toute unité linguistique de la plupart des analyses modernes en linguistique et en philosophie du langage se construit par/avec lui. C'est pourquoi, aussi curieux que cela puisse paraître, il ne semble pas aisé à définir. Pour cette raison même, il convient de spécifier l'acception que notre analyse actualise. Ce terme, en effet, renvoie à plusieurs découpages notionnels et le sens qu'on lui accorde généralement ne s'émancipe pas de la tradition typographique qui est elle-même une perception matérielle ressortissant à la notion d'unité graphique. Suivant cette tradition, le mot désigne un segment graphique qu'isolent des blancs. Il se compose alors d'une ou de plusieurs lettres. Toutefois, et peut-être à raison, cette perception est lacunaire puisque l'on associe à la perception matérielle la perception sémantique qui, elle, repose sur l'unité sémantique. Cette dernière, l'œuvre des lexicologues contemporains, à l'instar de Marie Françoise Mortureux, met en exergue la relation présumée entre « mot » et « chose ». Pour eux, il ne faut donc pas mésestimer la non coïncidence systématique entre « mot graphique » et « unité sémantique », bien au contraire, elle doit figurer parmi les critères d'identification du mot. Ils en veulent pour preuve le fait que plus d'un mot graphique peut ne former qu'un seul mot linguistique et inversement qu'un seul mot graphique peut correspondre à plus d'une unité linguistique.

Au regard de ce qui précède, le mot linguistique renvoie aussi bien aux unités lexicales simples comme « fruit, enseignant, ... » qu'aux unités complexes comme « du coq à l'âne, au fur et à mesure, pomme de terre, ... » où certaines unités graphiques pourtant indépendantes n'ont pas d'autonomie sémantique, et c'est ce qui prévaudra dans notre étude.

1.2 Le sens

La question du « sens » est essentielle en grammaire descriptive. L'aborder consiste à s'inscrire dans la théorie sémantique. Or en sémantique le terme de « sens » alterne continûment avec celui de « signification » tantôt dans une relation d'opposition, tantôt en tant que synonymes, d'où la nécessité de ne pas dépriser les précautions d'usage du terme « sens ». Nous n'entrerons pas dans les détails des débats de l'opposition séculaire de ces

deux termes qui fait correspondre à la « signification », le sens primitif ou « sens propre » du mot, et au « sens », les acceptions dérivées de « signification » ou sens figurés. Cette opposition s'avère inopérante pour notre analyse, c'est pourquoi nous les tenons pour synonymes. Le sens consistera en un commentaire sur les conditions d'usage des « mots ».

1.3 Le contexte

La notion de « contexte » connaît diverses applications et caractérisations, en sciences du langage. Cependant, les oppositions terminologiques contexte et cotexte, contexte et situation, contexte linguistique et contexte situationnel, etc. permettent de lever toute équivoque. Sans, une fois de plus, entrer dans les détails de ces débats, nous retenons que le contexte peut être verbal ou situationnel.

Verbal, le contexte est de plus en plus appelé « cotexte » et il renvoie à l'ensemble de l'énoncé ou du texte dans lequel une unité linguistique quelconque se situe. En d'autres termes, il s'agit des séquences verbales placées de part et d'autre de l'unité à interpréter. Le contexte prend en compte ici les éléments environnants, précédant et/ou suivant, de cette unité. Situationnel, le contexte désigne « *l'ensemble des conditions naturelles, sociales et culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours* » (Dubois et al., 2012 : 116). Il intègre, pour ce faire, les données communes en rapport avec la situation culturelle et la psychologie, les expériences et les connaissances que l'émetteur et le récepteur partagent.

De façon schématisée, le contexte d'un élément « E », quel qu'il soit, est l'ensemble des autres éléments, linguistiques (environnement verbal) et non-linguistiques (spatial, culturel, relationnel...), de l'entourage de « E ». Il peut par conséquent être immédiat, étendu ou étroit et s'identifie à l'ensemble des représentations que les interlocuteurs ont du contexte. En ce qui concerne toute activité de production et d'interprétation, il joue un rôle éminemment important dans le fonctionnement des énoncés, par le fait même qu'il résout de nombreux problèmes d'intercompréhension. Il permet de désambigüiser le message, de décrypter les sous-entendus et les valeurs indirectes, d'activer et/ou d'inhiber des traits de sens, d'intervenir dans le processus d'enchaînement monologal ou dialogal. Le contexte, de conserve avec l'énoncé, forment les prémisses du processus pragmatique qui est un processus inférentiel.

2. LE CONTEXTE AU SERVICE DE LA QUÊTE DU CONTENU DÉNOTÉ D'UNITÉS LEXICALES

En analyse du discours et singulièrement en pragmatique, s'il est un facteur dont l'influence sur la communication est indéniable, c'est bien le « contexte », ainsi que le note à raison Bohui : « *l'analyse du discours en général, la pragmatique en particulier est (re)connue dans le champ des sciences du langage comme une approche accordant une centralité au "contexte" dans le processus d'interprétation du sens ou plus généralement de la signification* » (D. H. Bohui, 2013b : 8). En effet, le sens général, qui procède du sens des différents

constituants de l'énoncé, se construit à travers une situation de communication qui peut se composer de plusieurs contextes dont les plus usuels demeurent les contextes verbal et situationnel. Ces contextes conditionnent le sens de l'énoncé. Pour en donner la preuve, nous analyserons une série d'énoncés dont le sens des mots (mots que nous mettons en gras), n'est saisissable que par les contextes situationnel ou verbal.

2.1 Le recours absolu au contexte situationnel ou à l'extension du cotexte

Quel sens faut-il donner à l'adjectif « malade », dans « Il /elle est **malade**. » (1)? Doit-il signifier « ne pas bien se porter, se sentir », c'est-à-dire « ne pas être en bonne santé » (généralement physique) de l'anglais « sick, ill »? A-t-il le sens de « fou », expression familière de l'anglais « crazy », c'est-à-dire « être atteint de démence » ? Que cet énoncé soit au pluriel « ils /elles sont **malades** », à la forme interrogative « est-il /elle **malade** ? » ou autre, il faut nécessairement recourir à la situation d'énonciation qui, seule, aide à définitivement trancher le sens de l'adjectif. Ce sens varie ou peut varier suivant la situation spatiale de l'énonciateur et des / (de l') énonciataire(s) et surtout de l'état réel de l'être sur qui porte le procès : malade mental effectif de l'anglais « crazy » ou malade avéré avec état de dégénérescence anodine ou grave de la santé physique, de l'anglais « sick, ill ».

Toutefois, l'extension du cotexte, avec l'ajout d'expansions comme l'adverbe « mentalement » ou d'un autre énoncé du genre « Il/elle souffre du paludisme », lève toute ambiguïté et explicite le sens du mot « malade » et, partant, de tout l'énoncé.

Comme on le voit déjà avec cet exemple, les contextes situationnel et verbal permettent d'explicitier le sens du mot « essentiel » de l'énoncé 1 et conséquemment de l'énoncé tout entier.

De même, dans « Quand on ment, c'est pour la **vie**. » (2), faut-il entendre par « vie » « la vie éternelle » (2a) ou « pour revivre » (2b)? L'acte de « mensonge » est-il un acte qui va se répéter toute la vie, entendu que celui qui le pose ne pourra plus s'en détourner et qu'il continuera de « mentir » toute sa vie durant ? Doit-on plutôt percevoir « la vie », dans 2, comme un acte posé pour sauver une situation, donc comme un acte salvateur, vital ? L'interprétation reste ouverte et, tel que formulé, en dehors de tout contexte, la plausibilité des deux significations reste incontestable.

Supposons deux situations d'énonciation. La première se rapporte à un parent prodiguant des conseils à son fils qui prend plaisir à mentir. L'énoncé 2 voudra dire que l'habitude peut devenir ou devient une seconde nature. Par conséquent, si l'enfant s'adonne au mensonge, il pourrait en devenir ou en deviendra un expert au point qu'il ne puisse pas s'en départir. La seconde tient à une situation où « mentir » se révèle vital, et après avoir menti pour régler un problème, quelqu'un dit, non sans amertume bien souvent, « quand on ment, c'est pour la vie ». Le sens du mot « vie » dans ce second cas est également précis comme le premier. On le voit donc, dans chacune des situations, le sens de l'énoncé se précise.

Dans « Il a un adversaire au-dessus (3a) / en dessous (3b) de **sa** valeur. » (3), l'adjectif possessif « sa » se rapporte-t-il au sujet « il » ou au complément d'objet direct « adversaire » ? S'il se rapporte au sujet, cela débouche manifestement sur une comparaison des deux. Il révèle alors la « supériorité » (3a) ou « l'infériorité » (3b), peut-être naturelles et reconnues, ou circonstancielle mais prouvées, de l'adversaire sur le sujet. Si au contraire « sa » renvoie à « adversaire », la comparaison ne s'établit plus directement entre le sujet « il » et le complément d'objet direct « adversaire ». Elle porte cette fois-ci sur deux états de la « valeur » de « l'adversaire » avec une « montée en puissance », voire la « supériorité », (3a) ou « une méforme », voire l'« infériorité », (3b) de son état actuel par rapport à son état habituel.

Soit les énoncés « Je la/le hais **plus que** toi. » (4a) ou « Je l'aime **plus que** toi. » (4b). Avec « plus que toi », forme elliptique, le sentiment de haine (4a) ou d'amour (4b) éprouvé par le sujet « je » se distribue-t-il de manière inéquitable aux destinataires « le/la, l' » et « toi », compléments d'objets directs ? Si c'est le cas, le comparatif de supériorité souligne alors la précellence de la haine (4a) ou de l'amour (4b) de « le /la, l' » sur celle /celui de « toi ». En d'autres termes, « le /la ou l' » serait plus haï(e) (4a) ou aimé(e) (4b) que « toi ». Outre ce sens de « plus que », une autre signification concurrente à la précédente se dégage. L'énoncé s'interprète alors comme une haine partagée mais non distributive. Ici, « toi » n'est plus complément, il devient sujet de la phrase « plus que toi tu ne le/la haies » (4a) ou « plus que toi tu ne l'aimes » (4b) rendue elliptique par la suppression de « tu ne le/la haies » (4a) ou « tu ne l'aimes » (4b). Aussi bien les sujets « je » que « toi » de la phrase elliptique ressentent de la haine (4a) ou de l'amour (4b) pour « le /la ou l' ». Seulement cette double animadversion (4a) ou inclination (4b) est variable de « je » à « toi », avec toutefois l'aversion (4a) ou l'amour (4b) de « je » plus prononcée en comparaison à celle /celui de « toi ».

Quid du fameux « vous », dans « Je **vous** ai compris. » (5), phrase essentielle du discours du Général de Gaulle du 4 juin 1958 à Alger ? Ce pronom « vous », utilisé comme exutoire est adressé à juste titre à ses différents interlocuteurs pourtant antagonistes. En effet, « vous » s'adresse à un destinataire unique ou pluriel présent ou pris comme tel. De Gaulle aurait ainsi réussi à calmer leurs esprits, chacun des groupes s'étant approprié le « vous ». Cette ambiguïté, salvatrice pour son auteur et écueil pour ses interlocuteurs, sourds du contexte situationnel qui favorise cette double signification.

Aucun élément du cotexte des mots analysés, c'est-à-dire les mots les environnant, ne permet de saisir le sens strict et unique de ces énoncés de telle sorte qu'il soit partagé par tous ceux qui les liront ou les entendront. Deux sens au moins s'en dégagent ainsi que l'a montré l'analyse de tous les énoncés. Le contexte verbal, très restreint, ne facilite pas vraiment le décryptage des mots en gras. Il faut donc recourir au contexte situationnel qui seul résout le problème. Toutefois, l'extension du cotexte de chaque énoncé rendra à coup sûr plus aisé le décryptage et le contexte non verbal obsolète. Ce processus d'extension du cotexte consistera en l'ajout de mots et/ou expressions, d'autres énoncés qui explicitent

l'environnement des mots en gras, de sorte que ces mots, en contexte, soient in fine monosémiques. De cette manière, la transparence énonciative apparaît du côté du récepteur.

Hormis ce qui précède, l'on relève des mots « naturellement » polysémiques. La polysémie correspond à l'« *existence d'une pluralité de significations pour un même vocable* » (F. Neveu, 2015 : 283). Robert Martin (1992 : 167) en distingue deux types. L'une se caractérise par la pluralité d'acceptations. L'autre, la polysémie « vraie », se caractérise par une pluralité de sens. Elle fera l'objet de la présente analyse.

2.2 La polysémie vraie à l'épreuve du contexte

De nombreuses unités lexicales ont la propriété d'avoir plusieurs sens. Pour « récupérer la "bonne" interprétation » (J. Moeschler et A. Reboul, 1994 : 132), celle que le locuteur de l'énoncé a l'intention de communiquer, il faut recourir de manière dynamique aux contextes verbal et situationnel. Nous en donnerons la preuve avec le mot « canard » dans l'analyse qui suit. « Canard » est une illustration parfaite de la polysémie vraie.

Bien que naturellement polysémique, le mot « canard » est monosémique dans « J'ai vu (6a) / j'ai aperçu (6b) / j'ai lu (6c) un **canard** ! » (6). En effet, il a ici le sens de « animal » (6a) et (6b) et de « fausse nouvelle » (6c). Il ne renvoie à aucun autre de ses différents sens, du fait de la présence, dans le cotexte, des verbes « ai vu » (6a), « ai aperçu » (6b) pour l'instantanéité du procès apercevoir et « ai lu » (6c) pour l'acte de lecture. Il est également monosémique dans « J'étudie les **canards** de Lorenz le biologiste (7a) / de Louis Armstrong le saxophoniste (7b). » du fait des réseaux qui s'établissent entre les unités lexicales « canard » et « biologiste » (7a), d'une part, et entre « canard » et « saxophoniste » (7b), de l'autre. De fait, en (7), au moment de la contextualisation, l'isotopie est animale (7a), alors qu'elle est musicale (7b). Pour cela même, il s'agit de l'« animal » (7a) et des fausses notes (7b). C'est donc le phénomène isotopique avec les éléments présents dans le cotexte qui fait que le lexème se monosémise en discours. Le cotexte, sans être étendu, suffit ici à repérer sans difficultés le sens de « canard ». Dans « J'ai entendu un **canard** ! » (8), « canard » est polysémique car il peut renvoyer aussi bien à l'« animal » qu'à la « fausse note d'un instrument à cuivre ou à vent » à cause de verbe « ai entendu ». L'extension du cotexte ou le recours au contexte situationnel s'impose ici.

Parmi les mots polysémiques, certains sont énantiosémiques. La quête du sens de ces mots s'articule autour des dimensions conflictuelles de leur sens car ils désignent à la fois une chose et son contraire. C'est le cas, par exemple, des mots comme « amateur », « aménités », « louer », « hôte », « trouvaille », « mortel » et « plus » qui inondent nos conversations, des messages publicitaires, etc. Ils serviront pour l'analyse à venir.

Dans « Drogba est un **amateur** de football » (9a), le nom « amateur » désigne celui qui « aime quelque chose, qui est compétent en la matière ». La présence de « Drogba » dans cet environnement valide ce sens. Par contre dans « les **amateurs** de football jouent en division

corpo²⁷ » (9b), le premier sens est invalidé du fait de l'évocation de la division. Celle-ci ne figure pas parmi les divisions supérieures dites professionnelles et acceptées comme telles. Sur cette base, le nom « amateurs » désigne ceux qui « pratiquent de manière non professionnelle, souvent médiocre » ou renvoie à ceux qui sont « peu ou pas qualifiés ». Ce second sens prospère également dans « On pratique du football **amateur** dans les villages, en Côte d'Ivoire » (9c) et dans « c'est un joueur **amateur** » (9d) avec l'adjectif « amateur ».

Comment, sans contexte(s) verbal et /ou non linguistique l'on pourrait deviner le sens de « aménités » dans « les deux parties ont échangé des **aménités** » (10). Ce nom féminin pluriel « aménités » renvoie, selon le contexte, aux « amabilités, affabilités » (10a) ou, au contraire, aux « paroles blessantes ou injurieuses » (10b). Les deux parties ont-elles échangé des « propos aimables pleins de charme ou emprunts d'affabilités » ou, à l'opposé, « se sont-elles lancées des invectives » ? Les parties en présence constituent le premier nœud du sens. Si ce sont des parties fortement opposées, alors pourrait prospérer le sens (10b). Même là encore, le sens (10a) n'est pas à exclure, notamment dans le cadre d'une tentative de conciliation souhaitée par les parties et qui les réunit. Si ces deux parties sont des partenaires, on imagine difficilement, sans pour autant l'exclure, comment l'une pourrait vitupérer l'autre et vice versa. Outre cette gymnastique de suppositions, l'extension du cotexte, avec des séquences du genre « le sourire se lisait sur les visages » ou « la rencontre s'est terminée en queue de poisson », placées avant ou après l'énoncé, l'ambiguïté n'aurait pas existé en dépit des sens antagonistes du mot.

Le verbe « louer », dans les énoncés « Je (tu, il...) **loue(s)** la maison, la machine... à bon prix. » (11), a-t-il le sens de « donner en location » (11a) ou, au contraire, « prendre en location » (11b)? Quant au nom « Hôte », dans « Je suis son **hôte** / Il est mon **hôte** » (12), désigne-t-il « celui qui reçoit » (12a) ou « celui qui est reçu » (12b)? La même interrogation prévaut pour le nom « Trouvaille », dans « Cela est une **trouvaille** du Directeur. » (13). Prononcé, par exemple, par quelqu'un qui apprécie la « trouvaille », il signifie une « idée astucieuse » (13a). Par contre, le même nom renvoie à une « invention ridicule » (13b) pour quelqu'un qui condamne cela. Dans le même ordre d'idée, l'adverbe « plus », du registre « oral » familier dans les formes elliptiques des messages publicitaires « **Plus** de passions ou **Plus** d'émotions » (14), signifie-t-il « il en faut plus, davantage ; il y en aura plus, davantage » (14a) ou au contraire « il n'en faut plus, il n'en reste plus, il n'y en aura plus » (14b)? Par ailleurs, comment comprendre « mortel » dans le coup de fil qui nous informe que « l'oncle a fait un accident **mortel** » (15)? L'accident a-t-il effectivement conduit à la mort de l'oncle (15a) ou aurait pu, vu les conditions, y conduire (15b)?

La quête du sens des mots « louer », « hôte », « trouvaille », « mortel » et « plus » passe par des interprétations antagonistes qui s'affrontent en fonction des intérêts des

²⁷ Football corporatif et amateur, non considéré comme une pratique sportive professionnelle

différents protagonistes de la communication. De fait, ces mots changent de sens en fonction de ceux qui les emploient ou selon les positions tenues par ceux qui les utilisent.

La quête du sens du mot, lorsque le contexte verbal, parce que restreint et donc lacuneux, ne fournit pas tous les éléments pour la saillie du sens, il suit le raisonnement qui consiste à supposer des contextes non linguistiques et des contextes verbaux. Au reste, s'ils apparaissent dans des environnements étendus, comme dans des textes, le contexte verbal peut suffire à identifier, sans ambiguïtés, leurs sens. Si le cotexte, quel qu'il soit est lacunaire, le contexte non linguistique participe de la désambiguïisation. Les deux ne s'excluent pas, ils se complètent plutôt.

3. LE CONTEXTE FACTEUR DE DÉTERMINATION DU SENS D'UNITÉS LEXICALES

Non pas que le vocabulaire soit nécessairement lacuneux, mais l'on ne se satisfait pas toujours de la signification lexicale du mot. Dans nos échanges, nous « communiquons beaucoup plus que ce que nos mots signifient » (J. Moeschler et A. Reboul, 1994 : 17). Pour cela même, et de manière consciente ou non, un mot peut se parer d'autres sens. Au demeurant, l'on peut choisir de crypter sa communication de diverses manières, l'une des raisons majeures étant de ne la rendre accessible qu'aux seuls « initiés ». Les manifestations de ce cryptage tiennent non seulement à l'usage des figures de signification mais aussi et surtout à la resémantisation des mots. Le contexte reste le facteur déterminant du sens.

3.1 De l'omniprésence du contexte dans le décryptage des figures de signification

Les figures de signification sont des figures destinées à embellir un texte ou à le rendre plus vivant par l'emploi d'un mot ou d'une expression dans un sens détourné de son sens propre. Elles appartiennent au vaste groupe des figures de style. Le résultat attendu est d'exprimer de façon « singulière » ce que l'on souhaite et de donner un caractère « spécial » à ce qui est énoncé. Les figures de style influencent bien des éléments de la langue à l'instar des constructions phrastiques. Les mots et leur(s) sens, qui intéressent notre propos, n'échappent pas à cette réalité, car une figure de signification « crée » du sens et de l'effet de sens. Par conséquent, le contexte joue un rôle capital dans la recherche du sens. S'il fallait en donner une preuve, le fait de « dire une chose » pour « vouloir dire une autre » (J. Moeschler et A. Reboul, 1994 : 405) ou de procéder par détournement de sens suffirait assurément. Plusieurs figures s'y rapportent, mais notre étude, à dominante sémantique, nous impose certaines. Ce sont les figures qui procèdent de la torsion de sens. La plus illustre demeure la métaphore. Elle fera, à l'instar des autres figures tropes comme la métonymie, l'antiphrase, la personnification et la synecdoque, l'objet de notre analyse.

Figure du discours très importante, la métaphore a désigné divers transferts de dénomination. Pour certains théoriciens, elle reste un « phénomène langagier ordinaire » (J. R. Searle, 1982 : 121) alors que pour d'autres, elle formalise « un cas d'emploi flou des

mots » (D. Sperber et D. Wilson, 1989 : 351). Sur cette base, elle se présente comme « une substitution de mot par analogie » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 375 - 376). Par exemple, dans « Cet homme est un **bœuf** (16a) / un **lion** (16b). » (16), suivant le schéma **H** (homme) = **B** (bœuf) ou **H** (homme) = **L** (lion), le terme « homme » est substitué à celui de « bœuf » (16a) ou à celui de « lion » (16b) qui signifient normalement autre chose.

L'analogie « bœuf » / « homme », qu'elle soit la force, la patience ou la lenteur bornée, n'apparaît pas dans l'énoncé. Il en est de même pour celle entre « lion » / « homme », qu'elle soit l'agressivité, la férocité, la « méchanceté » ou le protectionnisme... L'analogie surgit exclusivement lors des calculs interprétatifs de celui qui reçoit le message, et surtout dans sa restitution mentale de l'intention communicative. L'auteur de l'énoncé cherche à assurer, en peu de mots, un rendement maximal de la communication. Et « H (homme) = **B** (bœuf) / **L** (lion) », entendu « cet homme est un "bœuf" / un "lion" », constitue l'énoncé le plus original et pertinent possible pour communiquer sa pensée à propos de la force (férocité), de la patience, de la méchanceté, du protectionnisme ..., ou de la lenteur bornée de l'homme. Mais le rendement communicatif attendu, ici, dépend totalement du contexte situationnel. Énoncé par exemple dans une situation confuse qui peut conduire au pugilat, les mots « bœuf » et « lion » ne signifieront pas la même chose que dans un contexte de soumission servile ou de rigueur dans l'éducation de sa progéniture.

La métaphore en (16) est une fioriture nitescente du discours, qui donne une forme concrète à ce qui semble difficilement exprimable, c'est-à-dire les caractéristiques énumérées supra. En cela, elle a un fort rendement heuristique, et une force persuasive par la connexité compendieuse qu'elle fournit.

La métonymie est l'une des figures qui porte aussi sur le « mot ». Elle désigne une chose par un autre terme qui convient pour la reconnaître, « un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 379). Dans « il a acheté un **bordeaux** (17a) et a bu un **verre** (17b). » (17), on constate bien que l'objet « acheté » est le « vin » et non la ville « Bordeaux »; que ce qui est « bu », en partie, est aussi le « vin » et non le « verre ». Or c'est justement ce que l'énoncé véhicule comme information. S'il est vrai qu'il existe une relation entre le « vin » et la ville de « Bordeaux », le « contenant » et le « contenu », il n'en demeure pas moins que « le vin », quoique produit dans la ville et peut-être identifiable par elle, n'équivaut pas à la ville. De même, le « contenant », pris ici pour le « contenu » ne semble pas se justifier. Quant à la synecdoque, elle est un type particulier de métonymie utilisée pour exprimer la partie pour le tout, l'espèce pour le genre, la matière pour l'objet ou le concret pour l'abstrait. Dans « Elle n'a pas daigné mettre **le nez** dehors en ces temps de covid. (18a) » ou « Son élevage prospère, il a à ce jour plus de mille **têtes**. (18b) » (18), la synecdoque assigne aux

mots « nez » (18a) et « têtes » (18b) des sens plus larges. Le contexte permet d'explicitier ces sens. En effet, il n'est en aucun cas, question du « nez » ou des « têtes » uniquement mais de tout le corps, pour le « nez », et de tous les animaux de l'élevage, pour les « têtes ».

Somme toute, la relation au contexte est également indéniable et la métonymie ainsi que sa sous-catégorie, la synecdoque, s'inscrivent dans un cadre isotopique activé par les relations de contiguïté entre des polarités fonctionnelles. Le transfert discursif entre ces polarités fonctionnelles, les unes sur les autres, conduit à une « refunctionalisation » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 380) qui ne s'émancipe pas du contexte. Toutefois, elle contribue à l'économie, au raccourcissement de la pensée et à la densité du discours.

Quant à l'antiphrase, elle est une figure de l'ironie dans laquelle le locuteur donne à entendre qu'il dit le contraire de ce qu'il pense. Ici, l'on laisse entendre le contraire de ce que l'on veut vraiment dire ou écrire, par l'emploi d'un mot ou d'une proposition dans un sens contraire à son véritable sens. Par exemple, dire ou écrire « Je suis "**content**". » (18) pour quelqu'un qui visiblement ne l'est pas ou « C'est "**sucré**". » (19), là où visiblement l'on fait grise mine illustre l'antiphrase. Par « content » et « sucré » il faut entendre, en contexte, carrément le contraire, c'est-à-dire au moins « mécontent, dépité » et « amer ».

La personnification, parce qu'elle consiste à attribuer des propriétés humaines à un animal ou à une chose dans le but de les faire parler ou agir comme des humains, sollicite absolument le contexte. Sans contexte, comment comprendre « parle » dans « Le lion **parle** aux animaux » (20)? De fait, « parler » est propre à l'homme. Ainsi, l'attribuer à un animal ne signifie pas qu'il « parle » effectivement mais c'est tout simplement une vue de l'esprit.

Il ressort de ce qui précède que le contexte est au cœur même de procédés par lesquels l'on attribue à un mot une signification qui n'est justement pas sa signification propre. Le sens est détourné, de sorte que l'expression qui advient ne renvoie pas à son sens habituel, mais à un autre sens, indiqué ou non par le terme approprié. Le décryptage passe par des associations mentales qui conduisent au changement de sens des mots.

3.2 Le sacre du contexte à travers cryptage et implicite

Le couronnement du contexte comme élément omnipotent dans la quête du sens d'unités lexicales se perçoit, d'une part, à travers les nouvelles pratiques langagières qui consistent à crypter le message et, d'autre part, à travers les formes d'expression qui promeuvent l'implicite.

Le cryptage est la transformation d'un message en clair en un message codé, compréhensible seulement par qui dispose du code, celui qui a la clé de cryptage. Il n'est pas à confondre avec crytonymie qui est une pratique langagière similaire dans le but poursuivi, à savoir réserver la compréhension à un groupe restreint. Toutefois, contrairement au cryptage qui porte sur le message, la cryptonymie porte sur le lexique commun qu'elle

déforme. Deux de ses manifestations intéressent notre propos. Ce sont le la « part française » du nouchi et le cryptage à dessein des conversations entre amis.

Le « nouchi » est forme d'argot crypté en /de Côte d'Ivoire apparu dans les années 80. Il se caractérise par une sorte de mélange de français et de plusieurs langues du pays. Il fait une large place à la transgression du français. Cet usage « transgressif » est à l'origine d'un nombre impressionnant de mots dont le décryptage passe inconditionnellement par le contexte d'énonciation, la culture partagée par les protagonistes de la communication ou de l'échange, c'est-à-dire le locuteur et l'allocutaire. Nous en donnerons la preuve à travers les exemples suivants d'élèves échangeant après la proclamation des résultats du baccalauréat : « Beaucoup d'élèves des Lycées privés ont frappé à la cathode. » (21), « Même ma voisine de classe a coupé en bas. » (22), « C'est encore bouclé sur moi cette année. » (23) « Cette année, j'ai tiré dans l'eau, mais ça ira l'an prochain. » (24). Dans ces énoncés, il ressort quatre manières différentes d'exprimer l'échec scolaire. On peut légitimement se demander quel est le rapport entre les mots ou groupes de mots en gras, synonymes de circonstance, « frappé à la cathode », « bouclé », « coupé en bas » et « tiré dans l'eau » et l'échec même d'une manière générale, et spécifiquement l'échec scolaire. Le contexte d'énonciation (après la proclamation de résultats) et la culture partagée des élèves permettent de dénouer le sens caché dans ces mots et expressions.

De même, quel rapport existe-t-il entre la métaphore du « monde au balcon » dans l'exemple « Elle a du monde au balcon » (25) et la forte poitrine d'une femme ?

Par ailleurs, comment comprendre que « tapé l'œil » dans « J'ai tapé l'œil » (26) n'a pas le sens de « porter un coup à l'œil » et que cela signifie, selon le contexte, « ne pas tenir rigueur à, laisser tomber, ne pas accorder de l'importance à »? Comment comprendre également que les verbes « engager et charger » (27), le nom « courtoisie » (28a) ainsi que l'adjectif « courtois(e) » (28b) sont « désémantisés » pour être « resémantisés »? Que dire du groupe nominal « groupe sanguin ou GS » dans « Cette fille / cet homme est mon groupe sanguin (GS) » (29)?

Dans la part française du nouchi, le sens de ces mots ou groupes de mots est loin de ce que l'on peut imaginer. Ils signifient respectivement « administrer une gifle magistrale, exercer une violence physique de grande intensité sur la joue » (27), « être courte, de petite taille » (28a et 28b), « le prototype physique de femme ou d'homme (c'est selon) que l'on souhaite avoir comme partenaire, le modèle tout craché du/de la partenaire » (29).

Quid de la communication qui peut être à dessein cryptée lors de conversations « risquées » entre amis ? Dans ce genre de communication, généralement des communications téléphoniques, mais pas exclusivement, le pronom « il », par exemple, renvoie à sa forme féminine « elle » et peut-être vice versa, le contexte décidant. Ce type de cryptage procède par inversion du genre, par des choix stratégiques de mots dont le sens est détourné. Il permet d'échanger en toute tranquillité, sans s'attirer le moindre soupçon car

il brouille la compréhension par le fait même de brouiller le sens de bien de mots. In fine, seuls le locuteur et l'allocutaire, par rapport à leurs affinités, se comprennent au grand désarroi des oreilles indiscretes. Ici, par l'emploi crypté des mots, l'on doit comprendre la posture peut-être inadéquate ou problématique de celui qui, le premier, enclenche le processus. Les contextes relationnels influencent ce type de cryptage.

Enfin, une telle analyse ne peut ignorer l'implicite. C'est le fait qu'en contexte communicatif, la véritable signification d'un énoncé sourd par inférence. Ainsi, en plus du contenu dit explicite, l'énoncé peut comporter un ou plus d'un contenu, ceux-là dits implicites. Ces contenus viennent se greffer aux premiers. Il arrive même que ces contenus implicites supplantent les contenus explicites ou les détournent à leur profit, ainsi que le souligne Kerbrat-Orecchioni (C. K. Orecchioni, 1986).

Dans « Il fait chaud » (30) ou « J'ai froid » (31) ou « Je n'ai pas ma serviette dans la douche » (32) (alors que j'ai fini ou presque de me laver) ou enfin « Regarde sur le tableau de bord, tu es à 160 Km/heure » (33), le plus important ne semble pas tant ce que l'on dit, mais plutôt ce que l'on attend, c'est-à-dire la réaction des destinataires de ces messages à ces messages. Ils fonctionnent comme des ordres doux, une invitation polie à « ouvrir la fenêtre » (30), à « éteindre le climatiseur » (31), à « apporter une serviette » (32) ou enfin à « diminuer la vitesse » (33). Le contexte, comme nous l'avons souligné supra, aide à désambigüiser le message, à décrypter les sous-entendus et à activer et/ou à inhiber des traits de sens, à intervenir dans le processus d'enchaînement monologal ou dialogal.

4. QUELQUES CONSÉQUENCES DE LA NON PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE

L'un des objectifs essentiels, sinon l'objectif originel et majeur de la communication est l'« échange de propos », l'action de « faire part ». Cela suppose, à n'en point douter, un besoin d'informations, à transmettre et /ou à recevoir, selon le schéma symétrique qui s'articule autour des notions de code, canal, émetteur, récepteur, encodage et décodage. L'émetteur procède à un encodage, sélection et choix de signaux du code, en vue de la réalisation de son projet de sens, le tout dans un système de formes. Quant au récepteur, il décode les formes, c'est-à-dire qu'il identifie et interprète les signaux du message émis, pour en retrouver le sens. Or justement, il arrive généralement, comme nous l'avons montré tout au long de notre analyse, que le processus de décryptage connaisse des difficultés que seul le contexte, dans ces diverses formes et manifestations, aide à résoudre. De là se pose la question des conséquences de la négligence du contexte.

Le fait de méjuger le contexte engendre un lot de conséquences. Les malentendus, les interprétations erronées, l'incompréhension, les ambiguïtés sémantiques en constituent les manifestations majeures car on assiste, malheureusement, à une divergence d'interprétation, que peut provoquer un fragment de discours, entre émetteur et récepteur.

On peut imaginer clairement les effets néfastes de telles situations sur l'émetteur et le récepteur, notamment dans les rapports quotidiens.

CONCLUSION

Cette étude sur la souveraineté du contexte dans la quête du sens du mot, loin de nier le sens du mot, a voulu montrer, comme on le dit bien souvent, que « le mot ne prend son sens que dans son contexte d'emploi ». Ainsi, en explorant la dénotation, la polysémie, les procédés de style (re)connus, l'implicite et certaines pratiques du français en Côte d'Ivoire, le contexte pluriel se pose comme incontournable dans la recherche du sens des mots et, partant, des énoncés. Cadre dans lequel s'élabore la construction du sens, le contexte est porteur de représentations, de normes, de règles, de modèles et de rituels et il permet de réorienter la communication, de désambigüiser les messages comportant quelques zones d'ombre. Le méjuger n'est pas sans « impact dommageable » sur le sens de bien de mots et bien entendu sur le sens de nombreux énoncés. C'est pourquoi, il importe non seulement de maîtriser le contexte de la communication et d'en tenir compte absolument.

RÉFÉRENCES

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 1995. *Ces Mots Qui ne Vont Pas de Soi, Boucles réflexives et non-coïncidences du dire, vol. 2*. Paris, Larousse.

BOHUI, Djédjé Hilaire. 2015. *Petit recueil d'ivoirismes*. Abidjan, Le GRAAL Édition.

BOHUI Djédjé Hilaire. 2013b. Analyse de l'Implicite à travers Quelques Faits de Langue "mélanges". In *Nodus Sciendi*, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan, pp. 1- 22.

CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du Discours*. Seuil.

DUBOIS, Jean et al. 2012. *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*. Larousse.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1986. *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.

MARTIN, Robert. 1992. *Pour une logique du sens*. P.U.F.

MAINGUENEAU, Dominique. 2014. *L'Analyse du Discours*. Paris, Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique. 2014. *Analyser les Textes de Communication*. Paris, Armand Colin.

MOESCHLER, Jacques & REBOUL Anne. 1994. *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*. Paris, Seuil.

NEVEU, Franck. 2015. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.

SEARLE, John Rogers. 1982. *Sens et expression*. Paris, Minuit.

SPERBER, Dan & WILSON Deirdre. 1989. *La Pertinence*. Paris, Minuit.